



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Linguistic Services Division / Division des services
linguistiques

Les Terrasses de la Chaudière

10, rue Wellington, 5e étage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet DDR Services de traduction	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN966-140305/M	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 20140305	Date 2023-11-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZF-526-41490	
File No. - N° de dossier 526zf.EN966-140305	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2023-11-08 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Gratton, Isabelle	Buyer Id - Id de l'acheteur 526zf
Telephone No. - N° de téléphone (873) 355-9751 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification 003 à la Demande de renseignements (DDR) est émise afin de répondre aux questions reçues suite à la Conférence des entrepreneurs qui a eu lieu le 25 octobre 2023, ainsi que de partager la présentation PowerPoint avec l'industrie.

PARTIE A : QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 :

J'ai deux questions. La première, c'est par rapport aux champs d'expertise parce que parfois, quand on reçoit une demande de propositions, la demande précise que le fournisseur ait de l'expérience dans un domaine lié au gouvernement, donc d'avoir travaillé pour un ministère précis ou d'avoir eu de l'expérience avec le gouvernement du Canada même si, par exemple, dans notre cas, nous avons beaucoup d'expérience dans la traduction juridique, mais pas au sein du gouvernement du Canada. Donc, ça nous exclut déjà du processus. Ça s'applique aussi à d'autres domaines. Donc ça c'est ma première question. Est-ce qu'il y a des discussions autour ce défi d'inclure les fournisseurs qui n'ont peut-être pas beaucoup d'expérience avec la traduction pour le gouvernement du Canada dans certains domaines.

Et la deuxième question, c'est au niveau du tarif. Vous avez mis beaucoup d'emphase sur la qualité de la traduction mais lorsqu'on reçoit les demandes de propositions, l'emphase est également mise sur le tarif le moins... « the lowest rate ». Je ne sais pas comment, « how to reconcile the two ». « Lowest rate », mais vous voulez quand même une très bonne traduction, ce qui parfois demande, dans notre cas toujours, le traducteur et le réviseur. Donc, il y a toujours trois personnes, le gestionnaire de projet, trois personnes qui sont impliquées à un niveau à un tarif bas, c'est difficile. Donc, voilà mes deux questions.

Réponse 1 :

Le Bureau de la traduction reconnaît qu'il est difficile d'obtenir de l'expérience dans certains domaines, comme le domaine parlementaire. C'est pour cette raison que le Bureau étudie la possibilité de mettre en place une formation et un examen pour accréditer de nouveaux fournisseurs qui pourront ensuite utiliser cette certification pour se qualifier dans les domaines Langue parlée – actualité politique et Documents parlementaires dans l'une des Demandes d'arrangements en matière d'approvisionnement (DAMA), ou les deux, lorsqu'elles seront modifiées pour ajouter ce critère d'admissibilité.

Dans le cadre de la prochaine mise à jour des DAMA, le Canada a décidé de revoir les pourcentages utilisés pour le calcul de la note combinée dans le but d'accorder une plus grande valeur à la note technique. Le Canada étudie également la possibilité d'utiliser une médiane lors de l'évaluation financière afin d'éliminer les soumissions financières trop élevées ou trop basses. Ces mesures devraient avoir une incidence sur la qualité.

Le Bureau de la traduction cherche à regarnir son bassin de fournisseurs possédant des compétences en traduction de la langue parlée, entre autres, et recherche des fournisseurs pouvant traduire dans de multiples domaines non spécialisés, ce qu'on appelle des « super généralistes ». Il est donc entendu que de nouveaux fournisseurs devront être considérés, c'est pourquoi nous leur donnerons la chance de se qualifier par l'intermédiaire d'une séance de formation suivie d'un examen d'accréditation.

Question 2 :

Vous semblez avoir deux domaines maintenant : Langue parlée et Documents parlementaires. Avez-vous des contrats dans un ou l'autre des domaines? Si quelqu'un ne tient pas à travailler la nuit pour traduire le harsard et que les documents parlementaires semblent relativement moins mouvementés, sera-t-il possible de soumissionner pour seulement un domaine? Quant aux documents parlementaires, vous dites que les délais sont serrés. Pour les deux domaines, vous dites que nous pourrions être appelés à travailler pendant la nuit? Quelle est la durée des contrats pour ces deux domaines? Une demi-année, toute l'année, de septembre à juin? Je sais que vous n'aimez pas parler de tarif, mais si nous travaillons pendant la nuit pour produire une traduction de qualité supérieure, quel est le prix du marché pour cela?

Réponse 2 :

Les nouveaux fournisseurs qui souhaiteront obtenir un Arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pourront décider s'ils souhaitent se qualifier dans l'un des deux domaines ou les deux. Une fois que le processus de qualification aura été complété et qu'un AMA aura été attribué, les fournisseurs seront invités à soumissionner lors d'appels d'offres subséquents pour les domaines/paliers/combinaisons linguistiques pour lesquels ils sont qualifiés. Les appels d'offres peuvent être pour des contrats de soir, de jour ou de fin de semaine, selon le cas. Les fournisseurs sont priés de prendre connaissance des modalités des appels d'offres subséquents et de déterminer s'ils veulent présenter une soumission ou non.

Les fournisseurs existants de l'AMA qui sont qualifiés dans le domaine parlementaire seront automatiquement qualifiés dans les deux nouveaux domaines, à moins qu'ils ne le souhaitent pas. La durée des contrats varie selon le besoin du Bureau de la traduction. En général, la période initiale des contrats est d'un an jusqu'à 3 ans avec la possibilité de prolonger les contrats d'une ou deux années additionnelles.

Le Canada ne peut répondre à la question concernant les tarifs pour les services de traduction étant donné qu'il n'a aucun contrôle sur les prix du marché en traduction.

Question 3:

Nous, on est un fournisseur du Bureau de la traduction, mais pas dans le domaine parlementaire. Vous dites que vous formez les traducteurs et une fois le test passé, on est homologué et certifié, donc on peut soumissionner. Quels seraient les volumes? Est-ce qu'on parle d'un palier 1, palier 2, palier 3? Est-ce que c'est fondé sur le nombre de traducteurs qui vont être formés et qui vont réussir le test? Parce que je crois qu'en fonction de ce que vous dites, ce qui est important en tant que fournisseur, souvent on dit aux clients, si le volume est soutenu, l'équipe va être constante, donc, ça se développe et on acquiert l'expertise, la culture et la terminologie. Quand c'est en dents de scie, c'est plus difficile. Est-ce que vous avez envisagé d'utiliser l'intelligence artificielle dans vos processus?

Réponse 3 :

Les appels d'offres subséquents peuvent être lancés au palier 1, 2 ou 3, selon les besoins du Bureau de la traduction. Les besoins du Bureau ne sont pas fondés sur le nombre de traducteurs qui réussiront l'examen, mais sur le volume de mots à traduire. À ce sujet, il est toujours difficile de prévoir les volumes, car les travaux du Parlement varient en fonction de l'actualité et du programme législatif à l'étude. L'objectif de la formation et de l'accréditation est de permettre à de nouveaux fournisseurs de se familiariser avec les exigences de la traduction parlementaire et à se qualifier pour pouvoir offrir leurs services.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle, nous sommes en train d'examiner comment l'intégrer à nos opérations en tenant compte des exigences de qualité et des considérations en matière de sécurité de l'information.

Question 4 :

J'avais deux questions. La première concerne, vous avez parlé tantôt des priorités : priorité 1, priorité 2, etc. J'ai cru comprendre que vos clients internes, par exemple en priorité 1, pouvaient vous soumettre des documents à 8h du matin et vous étiez tenu de livrer donc 36 h plus tard, c'est ça? Dans cet intervalle, à quel moment prenez-vous contact avec un fournisseur, un pigiste, par exemple moi, pour me dire, ben voilà, j'ai reçu ce document et quel est le temps qui nous est imparti durant ce créneau de 36 h? Mon autre question concerne, justement il y a 2 ou 3 personnes avant moi qui parlaient de prix, de conditions tarifaires, et en termes de suggestion, évidemment vous faites ce métier depuis très longtemps, et vos collègues également, j'aurais aimé savoir, est-ce que vous pourriez proposer éventuellement un forfait, ou travailler sous forme de forfait? Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être envisagé?

Réponse 4 :

Dans le contexte bien précis des priorités qui ont été exposées lors de la présentation, ce sont des délais qui nous sont imposés par le client en fonction des exigences des comités pour la réalisation de leurs travaux. La répartition du travail à la pige tient compte de la capacité quotidienne prévue au contrat du fournisseur pour que nous soyons en mesure de respecter le délai.

Pour ce qui concerne la possibilité de proposer un forfait, c'est le genre de propositions que nous souhaitons recevoir à la suite de notre Demande de renseignements (DDR). Nous vous invitons à nous proposer vos idées quant à la façon dont vous pourriez nous offrir vos services pour que nous puissions répondre aux besoins de notre client.

Question 5 :

J'ai travaillé longtemps pour la section des Documents parlementaires et c'est agréable de revenir dans cet environnement, c'est en fait stimulant! J'ai quelques questions précises. Je suis à la pige depuis le début de 2000, mais j'aurais besoin de formation sur Visio, GCLingua, GCCollab, le protocole de transfert de fichiers, l'ATD, etc. Pourriez-vous fournir des instructions, de la documentation, de la formation, du soutien à distance pour nous aider à nous familiariser avec applications? Est-ce dans le domaine du possible?

J'ai une autre question. Je n'ai pas de connexion Internet câblée et je n'ai pas de télécopieur, ce que, je crois, fonctionne avec une ligne terrestre. Est-ce que c'est possible, dans quelle mesure ces conditions sont-elles strictes?

Réponse 5 :

Oui, nous pourrions certainement vous fournir du soutien sur les applications dans lesquelles nos fournisseurs doivent travailler, notamment l'ATD et GCLingua.

Les télécopieurs ne sont plus utilisés pour l'exécution des travaux dans le cadre des contrats. Quant au type d'Internet à utiliser, l'article A4.6 de l'énoncé de travaux (ÉDT) provisoire inclus dans la DDR indique que « l'entrepreneur doit disposer d'un accès à Internet à haute vitesse pour la réception et la transmission des textes » et précise que l'entrepreneur doit utiliser une version récente de Google

Chrome, Mozilla Firefox ou Microsoft Edge pour se connecter à GClingua. L'article A4.6 précise également que « l'entrepreneur est responsable d'assurer la compatibilité de son système informatique avec l'ATD ».

Question 6 :

En fait, j'ai une question à deux volets. La première c'est que moi je suis établi à l'étranger, donc je veux savoir si ça c'est un problème d'avoir des fournisseurs qui sont à l'étranger. Puis l'autre, étant donné que c'est vous qui êtes à la recherche de fournisseurs, je me demandais si le processus était un peu simplifié puisque moi j'ai essayé de faire de la traduction en passant avec tout le processus il y a quelques années et puis c'était tellement compliqué que, après avoir laissé les empreintes digitales après un voyage, avoir fait des démarches assez poussées, j'ai laissé tomber parce que c'était vraiment, vraiment très compliqué.

Réponse 6 :

Les appels d'offres subséquents à l'AMA peuvent être assujettis à la Politique du contenu canadien. Lorsqu'ils le sont, le soumissionnaire doit attester qu'il satisfait à la Politique du contenu canadien pour les services canadiens. La définition d'un service canadien est la suivante : *Un service fourni par un individu établi au Canada est considéré comme un service canadien. Lorsqu'un besoin consiste en l'achat de seulement un service, lequel est fourni par plus d'un individu, le service sera considéré comme canadien si au moins 80 p. 100 du prix total de la soumission pour le service est fourni par des individus établis au Canada.* Par conséquent, un entrepreneur établi au Canada qui vit temporairement à l'étranger satisfait la Politique du contenu canadien.

Il est important de noter qu'il y aura deux outils d'approvisionnement pour les services de traduction en langues officielles pour les domaines parlementaires. La DAMA EN966-140305 ne contient aucune exigence relative à la sécurité, tandis que la DAMA EP745-230361 oui. Il est donc possible de se qualifier dans la DAMA EN966-140305 si vous ne souhaitez pas entreprendre les démarches pour obtenir les attestations de sécurité requises pour la DAMA EP745-230361. Bien que le processus pour obtenir des attestations de sécurité soit ardu, l'enquête de sécurité est nécessaire et permet de s'assurer que seules les personnes dignes de confiance et les organisations qui ont besoin de savoir peuvent avoir accès aux renseignements de nature délicate du gouvernement.

Question 7 :

Ma question fait suite à un commentaire que vous avez fait. Vous êtes à la recherche de professionnels et cela m'a donné une idée. Il y a quelques années, le gouvernement du Québec avait fait passer un test pour des réviseurs anglophones. Il avait réuni tout le monde ensemble, puis nous avons tous fait le test et pour ceux qui ont réussi, le processus s'est poursuivi. Je me disais donc qu'au lieu de toujours passer par des appels d'offre, ce qui, à mon avis, vous fait perdre beaucoup de temps, vous pourriez plutôt faire un appel généralisé, réunir tous les intéressés et leur faire passer le test. Ceux qui réussiraient pourraient ensuite faire la formation. En ce qui concerne le paiement, je sais qu'il y a des gens sur appel le soir, etc., mais il existe déjà une échelle de paiement pour différents travaux. Établissez une échelle de paiement pour nous si vous recherchez une qualité supérieure, puis donnez-nous une formation pour nous amener à niveau ou nous mettre à jour. De cette façon, vous disposeriez d'un bassin de ressources et vous pourriez dire, par exemple, vous, vous allez être sur appel pour les deux prochaines semaines ou travailler la nuit, puis faire une rotation, et de notre côté, nous nous n'aurions pas à nous demander « est-ce que je serai sur appel mardi? », etc. Je pense que cela serait plus facile à gérer. Et j'imagine que ça serait plus simple pour vous d'avoir un bassin de ressources au lieu de passer par un processus de soumissions et vous demander, par exemple, avons-nous besoin d'un algorithme pour éliminer les

soumissionnaires les plus chers et les moins chers. Proposez-nous quelque chose de raisonnable sur lequel on pourrait tous s'entendre, ou quelque chose d'assez raisonnable. Je suis sûr que parmi tous ici, il y a des tarifs qui se chevauchent, des tarifs élevés pour certains et des tarifs plus bas pour d'autres. Vous devriez également vous fonder sur l'expérience et le rendement. Pour moi, ça serait moins de travail pour vous, et plus de fiabilité pour nous.

Réponse 7 :

Nous vous invitons à remplir le questionnaire et à nous proposer des façons d'offrir vos services pour nous aider à répondre aux besoins de nos clients dans les conditions de travail que nous avons exposées au début de la présentation.

Question 8 :

J'ai une petite question rapide et un commentaire. Premièrement, je voudrais savoir si le test que vous allez administrer pour accréditer des fournisseurs dans les deux domaines sera divisé en « Langue parlée » et « Documents parlementaires » parce que, comme vous l'avez dit, ce n'est pas tout le monde qui peut faire les deux, ou encore certains seront meilleurs dans un domaine plutôt que dans l'autre. Certains traducteurs excellent à traduire la langue parlée, mais sont moins doués pour les documents. Donc, est-ce que le test sera divisé en deux et sera-t-il possible de se qualifier dans l'un ou l'autre? L'autre question que je me pose, si vous voulez réellement augmenter le nombre de ressources qui travaillent pour vous, parce que, comme vous l'avez mentionné, la plupart d'entre nous ici sont des pigistes et la raison pour laquelle nous sommes ici, c'est que nous ne pouvons nous qualifier d'une autre façon ou nous n'avons pas de contrat avec le Bureau de la traduction présentement, car les traducteurs à leur compte se heurtent à de nombreux obstacles. Pourtant, je crois que c'est parmi ces ressources que vous trouverez la meilleure qualité, car il y a beaucoup de ces traducteurs qui, comme moi, traduisent pour le gouvernement depuis longtemps, mais toujours par l'intermédiaire de cabinets; nous sommes nombreux à ne plus pouvoir ou vouloir ouvrir de telles entreprises à cause de toutes les coupures. Ce qui m'amène à vous demander si, étant donné que je viens de franchir toutes les étapes pour me qualifier en Immigration, processus qui m'a déçue, car après avoir reçu la formation, fait et réussi le test, puis obtenu un Arrangement en matière d'approvisionnement, le premier contrat a été attribué au palier 3, pour lequel un seul fournisseur au Canada était qualifié. Donc, après avoir pris tout ce temps pour faire la formation, passer le test et produire toute la documentation nécessaire, en plus de me plier au processus pour les documents de nature délicate, j'ai l'impression d'avoir perdu mon temps. Ce qu'on me présente ici me donne la même impression. Je suis très intéressée, mais je ne voudrai peut-être pas investir du temps sans savoir si vous êtes réellement ouverts à mettre en œuvre des modèles qui vous permettront de travailler avec des pigistes individuels, pas seulement des entreprises qui satisfont aux exigences pour les paliers 2 ou 3, soit essentiellement un inventaire de fournisseurs qualifiés. C'est ce que font d'autres ordres de gouvernement. J'ai eu des contrats avec le gouvernement de l'Ontario; il y a une liste de fournisseurs qualifiés à un certain tarif et ils passent à travers la liste, en quelque sorte, ou un genre de système qui attribue automatiquement le travail.

Réponse 8:

Oui, il y aura deux formations et tests d'accréditation pour les deux spécialités. Le but est de fournir suffisamment d'information sur le travail et les exigences en matière de qualité, puis de valider que les candidats possèdent les compétences spécifiques pour traduire nos documents. Les besoins de services de traduction du Bureau varient et peuvent être comblés avec des contrats au palier 1, 2 ou 3. Par contre, il convient de mentionner que la majorité des contrats attribués pour le domaine parlementaire actuel sont des contrats aux paliers 1 et 2.

Question 9:

Alors moi j'ai une petite question sur le processus en fait parce que moi j'ai le formulaire sous les yeux et donc je voulais savoir pour être vraiment très clair, la partie que l'on doit remplir, c'est à partir du point A4.1 du questionnaire, description et la portée des travaux? Et par la suite, vous nous contactez pour les prochaines étapes? Donc, après tout ce processus-là, on devra repasser par le processus normalisé? Le nombre de mots minimal requis c'est combien? Vous savez?

Réponse 9 :

Le questionnaire que nous invitons l'industrie à remplir se trouve à l'annexe B du document principal de la DDR. La date de clôture pour soumettre le questionnaire est le 8 novembre 2023, 14h HNE. Par la suite, une analyse des réponses reçues sera effectuée par la responsable de l'AMA et la chargée de projet. Cette analyse permettra au Canada de mieux définir son besoin et d'apporter des changements à l'ÉDT au besoin. Une fois cela fait, le Canada publiera sur [AchatsCanada](#) une mise à jour aux DAMA qui inclura entre autres les changements proposés au volet parlementaire actuel, dont la création de deux nouveaux domaines, l'ajout de la réussite de l'examen pour les deux nouveaux domaines comme critère technique obligatoire, ainsi que d'autres changements pour donner suite à la présente DDR. Les fournisseurs intéressés à se qualifier pourront ensuite soumettre un arrangement à l'une des périodes de soumissions indiquées dans les DAMA.

Il est toutefois possible de soumettre un arrangement maintenant pour se qualifier dans le domaine parlementaire actuel. Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a les qualifications requises et qu'il a traduit un minimum de 400 000 mots dans le domaine parlementaire au cours des cinq dernières années précédant la date de dépôt de l'arrangement. Pour plus de détails concernant le processus de qualification, vous pouvez consulter la DAMA [EN966-140305/L](#) ou communiquer avec le responsable de la DAMA à l'adresse courriel suivante : TPSGC.PAAMARepertoireBureau-APSADirectoryBureau.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca. Veuillez noter que la DAMA EP745-230361/A ne comporte pas le volet parlementaire actuellement, mais que les nouveaux domaines Langue parlée – actualité politique et Documents parlementaires seront ajoutés à la prochaine mise à jour.

Question 10 :

Alors si je comprends bien, d'ici le premier novembre, on va vous soumettre le formulaire avec nos réponses et qu'est-ce qui se passe après?

Réponse 10 :

Voir la réponse 9.

Question 11 :

Alors j'ai quelques questions et quelques suggestions. Notre entreprise travaille pour le secteur parlementaire depuis à peu près 35 ans. Le principal problème qu'on a eu au fil des ans a été justement les périodes de fluctuation comme vous le mentionniez tout à l'heure, du travail en dents de scie, et le problème est le suivant. À partir du moment où on a une équipe consacrée à ça et qui travaille à temps plein sur les textes du parlementaire, on peut difficilement avoir des périodes complètement mortes, surtout justement lorsqu'il y a une élection et puis ça tombe à zéro. Alors, dans un cas pareil, évidemment, ce qui arrive, c'est qu'on perd notre équipe de sorte que c'est assez désolant. On a beau former des nouveaux traducteurs, il y a encore des fluctuations dans la demande et puis ça pose problème. Ma suggestion et question est la suivante : dans un premier temps, est-ce qu'il serait

envisageable de faire en sorte que les frontières entre les délibérations, ce que vous appelez Langue parlée et Documents parlementaires soient perméables de sorte que lorsqu'il y a une période morte du côté des délibérations, les traducteurs ou fournisseurs, dont nous sommes, puissent être alimentés à partir des documents parlementaires? Vous voyez, c'est justement là où le bât blesse. On pourrait difficilement s'engager à travailler dans les deux domaines de front étant donné que là, la demande risquerait vraiment d'être particulièrement difficile, disons, à assumer pendant certaines périodes, alors qu'il y a des fluctuations constantes. Vous voyez, c'est la raison pour laquelle nous sommes agréés dans les deux domaines, donc ça ne pose pas de problème, si par exemple, advenant un manque de travail du côté délibérations ou Langue parlée, vous pouviez nous alimenter avec des documents parlementaires, ça ne nous poserait absolument aucun problème. Mais si les frontières sont étanches entre les deux, on se retrouve « Gros-Jean comme devant » parce que lorsqu'il y a une baisse de travail du côté des délibérations, on se retrouve à ne rien faire.

Écoutez, ce n'est pas un problème dans la mesure où au fil des ans, comme je vous dis en 35 ans on a vu neiger, il y a eu pas mal d'évolution du côté parlementaire et je me souviens avec nostalgie d'ailleurs, d'une époque où il y avait beaucoup plus de souplesse de la part notamment des responsables du secteur parlementaire, mais les personnes qui étaient là auparavant semblaient, en tout cas c'est mon avis, pouvoir jouir d'une plus grande latitude pour ce qui est de l'organisation du travail. Ce qui veut dire que, à un certain moment donné par exemple, on n'était pas restreint à des espèces de, comment dire, à des impératifs qui sont dictés par un logiciel qui décrète par exemple que vous vous êtes engagés à faire tant de mots par jour, même si vous avez la capacité et pouvez en faire plus, on ne peut pas vous en envoyer plus, il faudrait l'échelonner dans le temps, mais comme ce n'est pas possible, on ne pourra pas utiliser vos services. Ça me semble être une merveilleuse façon de se tirer dans le pied. S'il y avait plus de latitude de ce côté-là, il y aurait peut-être moyen de, simplement, de s'entendre à l'amiable pour ce genre de choses-là. Par ailleurs, étant donné qu'on présente une offre de services dans le cadre de l'AMA qui souvent nous lie pour des périodes pouvant aller jusqu'à cinq ans, là encore, en fonction de l'évolution de notre équipe, il n'y a pas de moyen de changer grand-chose dans les conditions du contrat. Est-ce qu'il y aurait moyen de jouir d'une plus grande latitude, par exemple, ce qui veut dire que, admettons que, vous avez une demande excédentaire, qu'on puisse en assumer plus si on est d'accord naturellement sans que ça crée des problèmes administratifs incroyables?

Par ailleurs, si je peux aller un peu plus loin encore, on parle ici donc d'alimenter, disons, un fournisseur du côté délibérations et du côté documents parlementaires. Maintenant, est-ce qu'il y a moyen de rêver un peu plus et de se demander s'il n'y aurait pas une possibilité de faire en sorte qu'on puisse alimenter un fournisseur en question dans toutes les spécialités où l'entreprise ou le fournisseur est reconnu? Par exemple, admettons qu'il y ait une période, disons, électorale, et que pendant 18 mois, il ne se passe absolument rien du côté parlementaire ou à peu près rien, comme j'ai déjà vécu ça, est-ce qu'il n'y aurait pas lieu d'aller voir ailleurs au Bureau de la traduction et de dire, bon bien vous avez un manque de capacité dans tel, tel, tel domaine, or il se trouve que notre fournisseur lui, il est reconnu dans ces domaines-là. C'est du domaine du rêve, je m'en rends compte.

Réponse 11 :

Le travail exécuté dans le cadre d'un contrat particulier doit respecter la portée des travaux du contrat. C'est-à-dire que, pour un contrat dans le domaine Documents parlementaires par exemple, le Bureau de la traduction pourra uniquement envoyer des travaux qui respectent la nature des textes à traduire défini à l'article A2.1 de l'ÉDT provisoire. Les « frontières » entre les contrats ne sont malheureusement pas perméables. Par contre, nous avons ajouté une option à l'article A4.3 de l'ÉDT provisoire qui permettra au chargé de projet, au besoin et avec l'accord de l'entrepreneur, d'envoyer « une plus grande capacité quotidienne, pourvu que l'augmentation ne dépasse pas la capacité de production quotidienne maximale du palier du contrat tel que défini dans l'AMA. »

En ce qui concerne les périodes électorales dites « mortes », ce sont des périodes où l'ensemble des activités à l'échelle du gouvernement du Canada, y compris au Parlement, est appelé à diminuer. Il est donc normal dans ce contexte que le recours aux fournisseurs de services diminue en conséquence. Nous vous invitons à remplir le formulaire et à soumettre vos idées de prestation de services par écrit, ce qui s'inscrit directement dans l'objectif de la DDR.

Question 12 :

Premièrement, je veux dire que je n'ai jamais travaillé pour le gouvernement et que je n'ai jamais participé à une séance de ce genre parce que j'ai toujours trouvé cela très intimidant, mais cette séance est très rafraîchissante. Merci, c'est extrêmement intéressant. Vous avez dit que votre volume du français vers l'anglais est très petit, alors je me demande quels sont vos besoins. Est-ce que vous recherchez des services de traduction ou pourrait-il s'agir parfois de révision ou de correction d'épreuves? Y a-t-il des besoins variés ou ciblez-vous spécifiquement la traduction?

Réponse 12:

Nous avons besoin de services de traduction pour le moment.

Question 13:

J'avais juste une petite suggestion, parce que dans le formulaire, c'est bien précisé pour les personnes autochtones de préciser si elles le sont, et je trouve que ce serait aussi bien de mettre pour ceux qui sont de la diversité de préciser, de mettre une petite case aussi pour cela. Donc, je ne sais pas si je peux l'écrire quelque part dans le formulaire ou si je peux juste vous le dire. Vous y penserez.

Réponse 13 :

Nous vous remercions pour votre suggestion et allons prendre cela en considération pour nos approvisionnements futurs.

PARTIE B : PRÉSENTATION

(voir page suivante)



LA TRADUCTION PARLEMENTAIRE

Caroline Corneau, directrice, Traduction
parlementaire et Projets spéciaux, Bureau de la
traduction

Le 25 octobre 2023



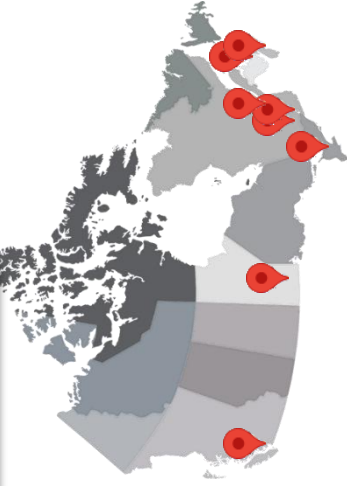
INTRODUCTION

Le Bureau de la traduction...

- Offre des services optionnels de traduction, d'interprétation et de terminologie en langues officielles, autochtones, étrangères et des signes.
- Sert le Parlement, les tribunaux et les ministères et organismes fédéraux, principalement à recouvrement des coûts.
- A généré des revenus de 197 M\$ en 2022 et est le 16^e fournisseur de services linguistiques en importance dans le monde selon CSA Research.
- A imparti 47 % de son volume de traduction et 43 % de son volume d'interprétation en 2022-2023.

1 325

EMPLOYÉS AU
CANADA



31 000

HEURES D'INTERPRÉTATION EN
2022-2023



380 M

MOTS TRADUITS EN
2022-2023



LE CENTRE D'EXCELLENCE
EN SERVICES LINGUISTIQUES
DU GOUVERNEMENT DU
CANADA

91 %
satisfaction



Public Services and
Procurement Canada

Services publics et
Approvisionnement Canada

Canada

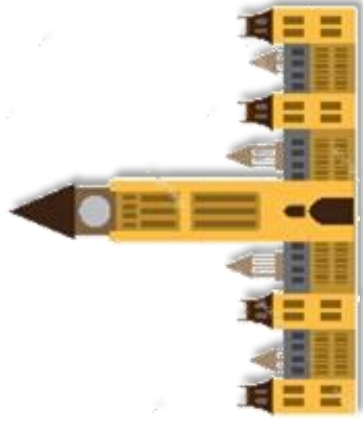
UN MODÈLE À DEUX VOLETS

Volet ministériel

- Principalement à recouvrement de coûts
- Sert les ministères, organismes et tribunaux fédéraux

Volet parlementaire

- Financement par crédit parlementaire
- Sert les entités parlementaires



LE VOLET PARLEMENTAIRE

Nos principaux clients
Chambre des communes
Sénat

Bibliothèque du Parlement
Bureau du Directeur parlementaire du budget
Commissariat à l'éthique et aux conflits d'intérêts

Notre volume annuel
50 millions de mots, sur une période d'environ 10 mois

Nos délais d'exécution
Variés, généralement très courts et non négociables

Nos exigences en matière de qualité
Supérieure



CONTEXTE OPÉRATIONNEL

Débats

Traduction des interventions des députés et des sénateurs dans les chambres respectives.

Délibérations des comités

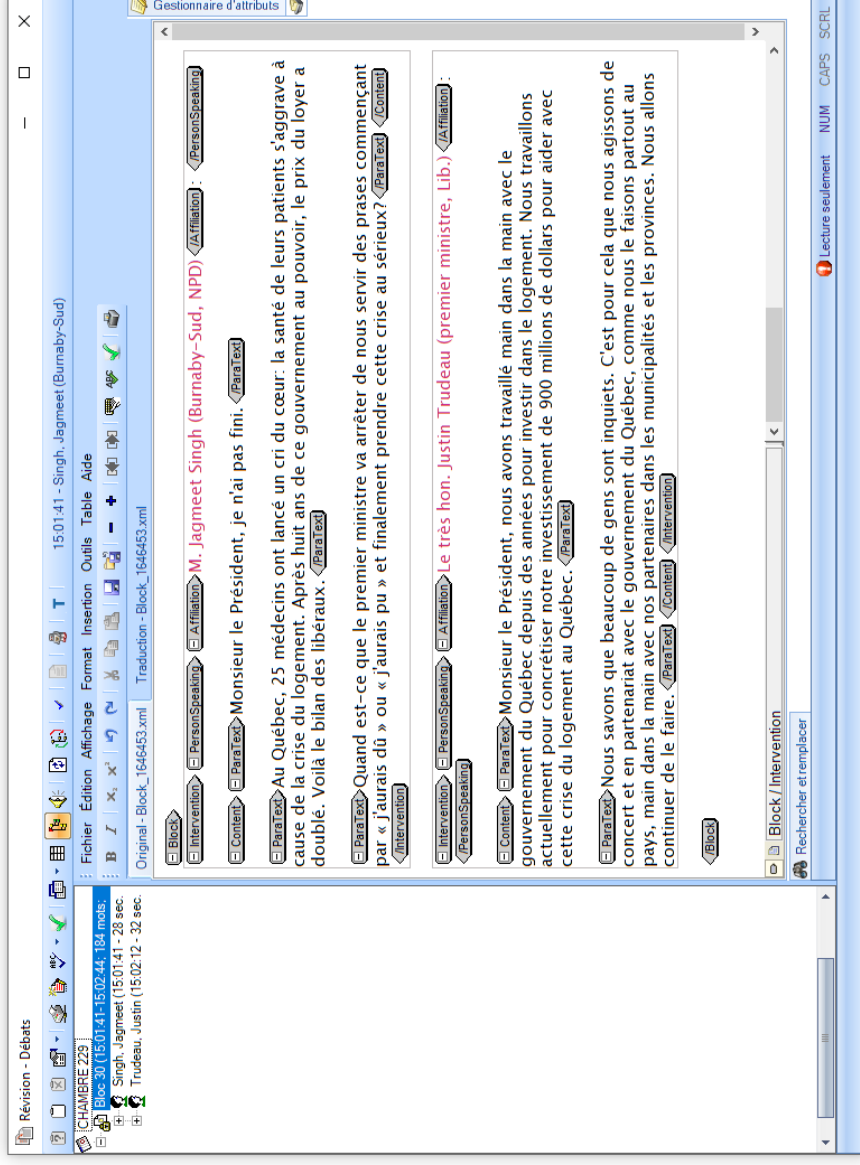
Traduction des interventions des membres des comités de la Chambre des communes et du Sénat, ainsi que des témoins appelés à comparaître devant les comités parlementaires.

Documents

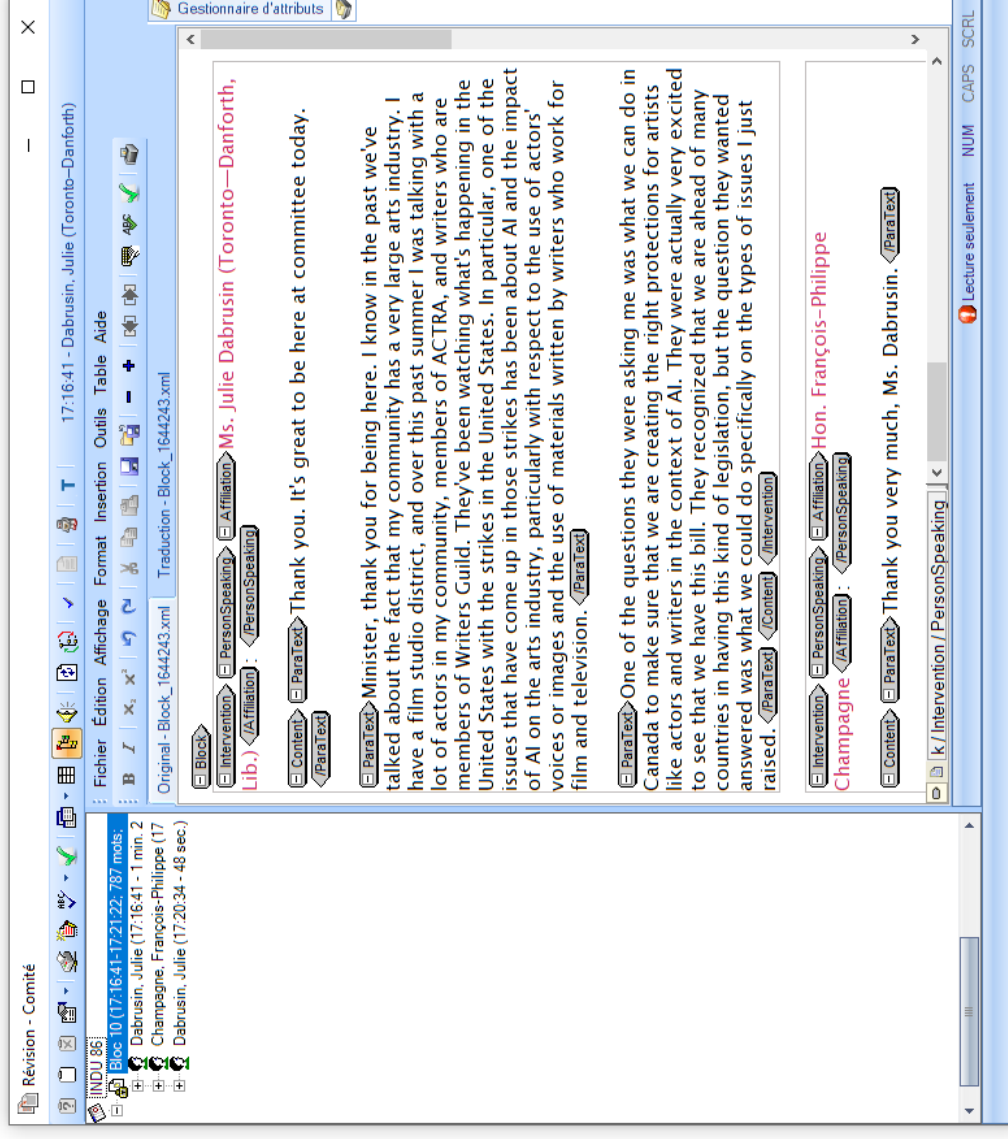
Traduction des documents écrits produits pour appuyer les parlementaires dans l'exercice de leurs fonctions parlementaires, et pour appuyer les travaux des comités de la Chambre des communes et du Sénat.



LES DÉBATS : DE L'INTERVENTION À LA TRADUCTION



LES COMITÉS : DE L'INTERVENTION À LA TRADUCTION



LES DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Notes d'information de la Bibliothèque du Parlement

Rapports de comités parlementaires

Résumés législatifs

Questions, motions et pétitions soumises à la Chambre (Communes ou Sénat)

Bulletins de circonscriptions (*Householders*)

Documents de nature administrative (politiques, procédures, guides d'utilisation, comptes rendus de réunions)

Mémoires de témoins ou de consultation publique



MEDICAL ASSISTANCE IN DYING IN CANADA: CHOICES FOR CANADIANS

Report of the Special Joint Committee on
Medical Assistance in Dying

Hon. Marc Garneau and Hon. Yonah Martin
Joint Chairs

FEBRUARY 2023
44th PARLIAMENT, 1st SESSION

[Table of Contents](#)

[Next Page](#)



Public Services and
Procurement Canada

Services publics et
Approvisionnement Canada

Canada

CE QUE NOUS VOULONS FAIRE

QUOI

Accroître notre flexibilité pour mieux répondre aux fluctuations de volume imprévisibles

Continuer d'assurer les services de grande qualité qui sont essentiels au bon fonctionnement de la démocratie canadienne

COMMENT

Créer deux nouveaux domaines :

Langue parlée – Actualité politique
Documents parlementaires

Accréditer de nouveaux pigistes

Outiller nos fournisseurs et entretenir avec eux un lien d'affaires constructif

POURQUOI

Les domaines dans l'AMA actuelle ne reflètent pas bien la réalité parlementaire

Nous voulons maximiser la qualité des services

Nous voulons être en mesure de mieux composer avec la nouvelle réalité



À VOUS LA PAROLE!



Comment pouvez-vous nous aider?

Qu'avez-vous à nous proposer?

Qu'avez-vous à offrir?

Posez-nous vos questions!





CONTACTEZ-NOUS

Isabelle Gratton, Approvisionnement

isabelle.gratton@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Caroline Corneau, Traduction parlementaire

caroline.corneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca

